

FONDS D'AIDE AUX TPE DANS LEURS INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX

REGLEMENT D'INTERVENTION

ARTICLE 1 - PÉRIMÈTRE D'APPLICATION

Le dispositif s'applique au territoire de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB).

ARTICLE 2 - DURÉE DU PROGRAMME

Le fonds d'aide aux TPE dans leurs investissements et travaux s'applique pour une durée de **douze mois**, du **1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026**.

Le nombre de dossiers de demande de subvention est limité à **un par pôle par entreprise sur la durée du dispositif**.

ARTICLE 3 – BÉNÉFICIAIRES

Il s'agit des **entreprises** sédentaires et non sédentaires, et plus précisément les entreprises commerciales, artisanales, industrielles, de services, agricoles, individuelles ou sociétaires, ainsi que leurs établissements secondaires, inscrites au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

- dont le **siège social ou l'établissement secondaire et l'activité sont installés sur le territoire de l'Agglomération de Brive** ;
- ayant un effectif **inférieur ou égal à 10 salariés** ;
- avec **un chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions d'€ HT** afférent au dernier exercice comptable ;
- dont la surface commerciale de vente est **inférieure à 400 m²** ;
- **autonomes**, c'est à dire non détenues à plus de 25% du capital par une ou plusieurs autres entreprises ;
- en **situation économique et financière saine**, dotées de capitaux propres positifs selon le dernier exercice comptable, et en situation régulière vis-à-vis de leurs obligations sociales et fiscales ;
- dont le **code NAF** est stipulé sur la liste en annexe 2.

Sont **exclus** du dispositif (**pôle 1 et pôle 2**) :

- les entreprises qui ressortent des activités suivantes :
 - les activités liées au tourisme à l'exception des hôtels, restaurants et hôtel-restaurants,
 - les agences immobilières,
 - les succursales et tout établissement exerçant une activité ne revêtant pas un caractère d'indépendance. En revanche, les franchisés indépendants sous enseigne, c'est-à-dire les entreprises qui ont un droit d'utiliser une marque mais qui sont totalement indépendantes du point de vue de la gestion financière, comptable ou juridique, peuvent bénéficier du dispositif.

Sont **exclus** du dispositif (**pôle 2**) : les **entreprises agricoles**.

3.1 Jeunes pousses hébergées à Novapôle

Les entreprises en création hébergées à Novapôle sont éligibles sous les mêmes critères mentionnés ci-dessus.

ARTICLE 4 – DEPENSES SUBVENTIONNABLES

4.1 POLE 1 : investissement digital et cybersécurité

4.1.1 Investissement digital

Sont éligibles au titre du fonds d'aide les dépenses d'investissement visant à :

- la **création d'un site internet vitrine** ou la **refonte** d'un site internet existant,
- les **prestations relatives aux réseaux sociaux** : suivi d'une formation, définition d'une stratégie de communication et prestations de community management,
- la création d'une **solution de vente en ligne** : site e-commerce, drive, click and collect,...
- l'acquisition ou l'abonnement annuel à des **logiciels métiers ou de gestion**.

Les dépenses liées au développement digital (site internet/site e-commerce) sont éligibles uniquement si la **mise en conformité du site est effective (RGPD et protocoles de sécurité)**.

Sont **exclus** :

- l'acquisition de suites bureautiques (pack Microsoft Office et équivalent),
- les équipements et matériels informatiques (hormis ceux liés à des investissements en termes de cybersécurité).

4.1.2 Cybersécurité

Sont éligibles au titre du fonds d'aide les dépenses d'investissement visant à :

- la **mise en conformité** du système et des données (logiciels, anti-virus, matériels de sauvegarde,...),
- la **formation** des salariés (hygiène informatique/bonnes pratiques/actions en cas d'attaque),
- la réalisation d'un **audit/diagnostic cybersécurité**,
- la **réponse aux incidents cybersécurité (remédiation)**.

4.1.3 Intelligence artificielle

Sont éligibles au titre du fonds d'aide les dépenses d'investissement visant à :

- procéder à un audit interne au sein de l'entreprise : cartographie des tâches et identification des gains possibles
- la mise en place de solutions d'automatisation et d'intégration des assistants IA dans les outils existants
- la formation des collaborateurs
- l'automatisation des processus
- la mise en place d'indicateurs de performance

Toutes les entreprises hébergées à Novapôle sont éligibles dans la mesure où elles répondent à la liste de code NAF éligibles en annexe 1.

4.2 POLE 2 : investissement productif et travaux

4.2.1 Investissements productifs

Sont éligibles au titre du fonds d'aide les dépenses d'investissement suivantes :

- l'acquisition d'**équipement et/ou de matériel professionnel**,
- l'acquisition de **véhicules professionnels et métiers**,

Le matériel d'occasion est éligible sous réserve de la production d'actes authentifiant la vente et d'une attestation du vendeur selon laquelle le matériel n'avait pas été subventionné à l'origine. Cette disposition s'applique également dans le cas d'acquisition de camions ambulants/de livraison pour des activités de services, de commerce et d'artisanat.

Sont **exclus** :

- l'acquisition de camion ambulant dédié à la restauration,
- l'acquisition de véhicule dédié à des tournées commerciales,
- les investissements de remplacement : équipements et matériels professionnels de renouvellement à l'identique,
- les investissements liés à la gestion courante de l'entreprise,
- les matériels ou équipements financés par recours au crédit-bail,
- les activités médicales et paramédicales répondant aux codes NAF 86.21Z, 86.22C, 86.23Z, 86.90A, 86.90D, 86.90E, 86.90F,
- les activités répondant au code NAF 47.73Z.

4.2.2 Travaux

Sont éligibles au titre du fonds d'aide les dépenses suivantes :

- la **transformation d'un local** (travaux d'agrandissement, d'aménagement hors rafraîchissement),
- la **sécurisation du local** et des personnes (dont PMR),
- la **réfection vitrine/devanture** donnant sur le domaine public (hors communes ORT),
- les travaux de **mise aux normes** en lien ou non avec le secteur d'activité (électricité, plomberie, extraction,...),
- la réalisation et la pose d'une nouvelle **enseigne** et/ou la réfection d'une enseigne existante (non lumineuse),
- les **travaux d'isolation** par l'intérieur et par l'extérieur,
- les travaux de **menuiserie extérieure** : tous matériaux d'encadrement (bois, PVC, alu), double ou triple vitrage requis,
- les **systèmes générateurs de chauffage** : chaudière gaz à condensation / bois / biomasse / solaire, pompe à chaleur, générateur mixte (combustion fossile + système énergie renouvelable).

Les travaux doivent être réalisés par une entreprise extérieure.

Les entreprises hébergées à Novapôle, ayant une activité de production sont éligibles dans la mesure où elles sont en conformité avec la liste des code NAF éligibles.

Sont **exclus** :

- les travaux liés au bâti concernant tout ce qui touche à la structure et à l'enveloppe d'un bâtiment — c'est-à-dire les éléments fixes, porteurs ou indissociables de la construction.
Ce sont les travaux qui assurent la stabilité et la solidité du bâtiment (terrassement, fondations, maçonnerie, élévation des murs, charpente, toiture, ouvertures **structurelles**).
- les travaux de remise en état à l'identique (rafraîchissement intérieur).

Accusé de réception en préfecture
N° 043172-20260107-2025-281-C1-CC
Date de télétransmission : 07/01/2026
Date de réception préfecture : 07/01/2026

- les systèmes « émetteurs » de chauffage : radiateur, bloc climatisation réversible,...
- les travaux effectués par le demandeur lui-même ou un tiers non habilité.

4.2.3 Investissements et travaux à impact RSE

La **Responsabilité Sociale** (ou Sociétale) des Entreprises est décrite comme « *l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes* ».

Sont éligibles au titre du fonds d'aide les dépenses d'investissement et de travaux intégrant une **démarche RSE**, d'un point de vue sociétal et/ou environnemental.

Les entreprises hébergées à Novapôle, ayant une activité de production sont éligibles dans la mesure où elles sont en conformité avec la liste des code NAF éligibles.

ARTICLE 5 – MODALITES D'INTERVENTION

5.1 Assiette et taux d'intervention

5.1.1 Investissement digital / intelligence artificielle/cybersécurité

Le taux de subvention accordé par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive est fixé à **30 % du montant HT des dépenses éligibles pour tout montant compris entre 500 € HT et 10 000 € HT**.

Le montant de la subvention est **plafonné à 3 000 €**.

Seules les dépenses engagées postérieurement à la date de publication de la décision d'attribution de subvention seront prises en compte. Par conséquent, **aucune rétroactivité sur les investissements passés ne sera prise en compte**.

5.1.2 Investissement productif et travaux

Le taux de subvention accordé par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive est fixé à **30 % du montant HT des dépenses éligibles pour tout montant compris entre 15 000 € HT et 50 000 € HT**.

Le montant de la subvention est **plafonné à 15 000 €**.

Les structures installées à Novapôle bénéficiant déjà d'un accompagnement via des loyers modérés, le taux de subvention est fixé à 20%.

Seules les dépenses engagées postérieurement à la date de publication de la décision d'attribution de subvention seront prises en compte. Par conséquent, **aucune rétroactivité sur des investissements et travaux passés ne sera prise en compte**.

5.1.3 Investissement et travaux à impact RSE

La CABB se réserve le droit de bonifier le taux de subvention de **10 points, soit 40%**, si et seulement si l'entreprise engage des investissements productifs ou des travaux à impact RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Cette bonification sera versée dans la limite du **plafond de 20 000 €**.

5.1.4 Généralités

Les entreprises éligibles :

- ont la possibilité de constituer un dossier dans chaque pôle, concomitamment ou non ;
- auront une aide maximale de 23 000 € au cumul des deux pôles ;
- pourront prétendre au fonds d'aide pour des dépenses nouvelles éligibles même si elles ont déjà bénéficié des fonds d'aide précédents (Briv'Accélère, modernisation/transformation, aide TPE 2023/2024).

5.2 Contenu du dossier de demande d'aide

Le dossier de demande se compose des pièces justificatives suivantes :

- **formulaire de demande** (cf. annexe 1)
- document relatif à l'**immatriculation** de la structure en fonction du statut juridique :
 - extrait K-BIS de moins de trois mois pour les entreprises inscrites au registre du commerce et des sociétés ;
 - extrait de l'immatriculation de l'entreprise au répertoire des métiers.
- **statuts juridiques** de l'entreprise
- **plan de financement** du projet + prévisionnel CA relatif aux investissements
- **devis détaillés** des investissements envisagés
- **justificatif du nombre de salariés** (comptable ou URSSAF)
- **relevé d'identité bancaire ou postal**
- **justificatif de chiffre d'affaires** annuel inférieur à **2 millions d'€ HT** (bilan ou prévisionnel)
- **justificatif d'une superficie de surface de vente** inférieur à **400 m²** (bail commercial ou acte de propriété)
- **déclaration sur l'honneur que les investissements subventionnés seront conservés 5 ans.**

A noter que l'instruction du dossier de demande d'aide est réalisée sur la base des **devis** ; toute facture acquittée rendra la dépense inéligible.

Lorsque les investissements envisagés concernent la réalisation de travaux sur le bâti, les pièces complémentaires suivantes sont demandées :

- **autorisation du propriétaire** pour la réalisation de travaux (si différent du demandeur ou si copropriété)
- **photographie couleur de la devanture** avant travaux et **plan du projet de devanture**
- **déclaration préalable ou permis de construire** accordé et purgé de tous recours pour les travaux qui sont soumis à une autorisation d'urbanisme.

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20260107-2025-281-C1-CC
Date de télétransmission : 07/01/2026
Date de réception préfecture : 07/01/2026

5.3 Délais et conditions de mise en œuvre

La réalisation des actions subventionnées devra être **terminée dans les 18 mois** à compter de la date de publication de la décision de subvention. Passé ce délai, aucun versement de subvention ne sera effectué.

5.4 Versement de l'aide

L'aide sera versée en une seule fois après la réalisation des investissements, **sur présentation de l'ensemble des factures acquittées** dans un délai de **18 mois** suivant la date de publication de la décision de subvention.

Le montant de la subvention versée sera ajusté au prorata des dépenses réellement acquittées **dans la limite du montant notifié dans la décision de subvention.**

La nature des dépenses des factures doit être **identique** à celle des dépenses des devis.

L'entreprise s'engage à conserver les biens aidés, durant une période de **cinq ans**, à compter de la date de publication de la décision de subvention. En cas de transmission/reprise de l'activité, le bien aidé doit demeurer un élément du fonds de commerce.

ARTICLE 6 – PROCÉDURE D'INSTRUCTION

1. Le demandeur établit un **1^{er} contact** avec le chargé de mission en charge du dispositif au sein de la Direction du développement économique de la CABB, afin d'étudier la compatibilité et la pertinence de son/ses projet(s) avec le dispositif.
2. En cas de confirmation de cette compatibilité, le **dossier de demande d'aide** est directement transmis par courrier électronique au chargé de mission de la Direction du développement économique de la CABB.
3. La CABB procède à **l'instruction du dossier de demande d'aide**. Elle s'assure de la bonne complétude du dossier et informe le demandeur de l'éligibilité ou pas de son dossier. A compter de cette information (téléphonique ou mail), **aucune autre pièce financière (devis) ne pourra être ajoutée au dossier.**
4. La subvention sera accordée par Monsieur le Président de la CABB via une **décision d'attribution de subvention.**
5. La décision d'attribution de subvention, dûment signée par la Président de la CABB ou son représentant et légalisée, est **publiée puis notifiée par courrier électronique au demandeur.**
6. Le **versement** interviendra sur présentation des factures acquittées.

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20260107-2025-281-C1-CC
Date de télétransmission : 07/01/2026
Date de réception préfecture : 07/01/2026

ARTICLE 7 – COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

L'entreprise bénéficiaire de la subvention s'engage à assurer la publicité de la participation financière de la CABB et de ses partenaires et le cas échéant, l'invite à toutes les opérations de communication liées à l'opération. Par ailleurs, elle pourra être sollicitée par la CABB pour apporter son témoignage lors de réunions de sensibilisation et/ou d'opération de communication.

ARTICLE 8 – MODIFICATION DU REGLEMENT

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive se réserve la possibilité de modifier, par délibération, les modalités d'octroi et de versement de l'aide.

ANNEXE 1

Fonds d'aide aux TPE dans leurs investissements et travaux - Formulaire de demande d'aide *(à retourner dûment complété et signé avec les autres pièces justificatives)*

NOM DE L'ENTREPRISE

REPRESENTANT DE L'ENTREPRISE

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Tél. fixe : _____ Mobile : _____

E-mail : _____

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Raison sociale : _____

Secteur d'activité : _____

N°SIREN : _____

NAF / APE : _____

Adresse complète du siège : _____

Adresse de l'établissement concerné (si différente du siège social) : _____

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20260107-2025-281-C1-CC
Date de télétransmission : 07/01/2026
Date de réception préfecture : 07/01/2026

Date d'immatriculation au RCS : _____

Forme juridique : _____

Tranche d'effectif : ☐ 0 salarié ☐ <5 salariés ☐ 5 à 10 salariés

Nombre d'ETP : _____

Date de commencement d'activité (si différente de la date d'immatriculation) : _____

Chiffre d'affaires annuel réalisé : _____

Bénéfice annuel imposable sur le dernier exercice : _____

Typologie de clientèle (particuliers et/ou professionnels) : _____

DESCRIPTION DU(ES) PROJET(S)

POLE 1

☐ Investissement digital

☐ Cybersécurité

POLE 2

☐ Investissement productif

☐ Impact RSE (à cocher si OUI)

☐ Travaux

☐ Impact RSE (à cocher si OUI)

COUT TOTAL DU(ES) PROJET(S)

POLE 1 = _____ € HT

POLE 2 = _____ € HT

DECLARATION DE (CO)-FINANCEMENTS(S) PUBLIC(S)

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20260107-2025-281-C1-CC
Date de télétransmission : 07/01/2026
Date de réception préfecture : 07/01/2026

☐ OUI

☐ NON

Si OUI :

Financier 1 : _____

Montant de la subvention sollicitée : _____

Financier 2 : _____

Montant de la subvention sollicitée : _____

Financier 3 : _____

Montant de la subvention sollicitée : _____

ATTESTATION D'ENGAGEMENT

Je soussigné : _____

Agissant en qualité de représentant légal de l'entreprise : _____

✍ sollicite une aide via le fonds d'aide aux TPE dans leurs investissements et travaux,

✍ déclare avoir pris connaissance du règlement d'intervention régissant le dispositif,

✍ s'engage à utiliser la subvention de la CABB aux fins pour lesquelles elle lui a été attribuée,

✍ certifie sur l'honneur l'exactitude des données transmises dans le cadre de cette démarche de subvention,

✍ déclare sur l'honneur que mon entreprise est à jour de ses cotisations fiscales et sociales en date du 31.12.25,

✍ accepte que les données renseignées ci-dessus soient traitées par la CABB.

L'envoi de ce formulaire et des pièces justificatives constitue une demande officielle d'aide financière auprès de la CABB.

A _____ le _____

Signature et cachet de l'entreprise

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20260107-2025-281-C1-CC
Date de télétransmission : 07/01/2026
Date de réception préfecture : 07/01/2026

ANNEXE 2

Liste code NAF pris en compte dans le dispositif du Fonds d'aide aux TPE

Légende

Pôle 1 uniquement

Pôles 1 + 2

01.11Z	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses
01.12Z	Culture du riz
01.13Z	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules
01.14Z	Culture de la canne à sucre
01.15Z	Culture du tabac
01.16Z	Culture de plantes à fibres
01.19Z	Autres cultures non permanentes
01.21Z	Culture de la vigne
01.22Z	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux
01.23Z	Culture d'agrumes
01.24Z	Culture de fruits à pépins et à noyau
01.25Z	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque
01.26Z	Culture de fruits oléagineux
01.27Z	Culture de plantes à boissons
01.28Z	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques
01.29Z	Autres cultures permanentes
01.30Z	Reproduction de plantes
01.41Z	Élevage de vaches laitières
01.42Z	Élevage d'autres bovins et de buffles
01.43Z	Élevage de chevaux et d'autres équidés
01.44Z	Élevage de chameaux et d'autres camélidés
01.45Z	Élevage d'ovins et de caprins
01.46Z	Élevage de porcins
01.47Z	Élevage de volailles
01.49Z	Élevage d'autres animaux
01.50Z	Culture et élevage associés
01.61Z	Activités de soutien aux cultures
01.62Z	Activités de soutien à la production animale
01.63Z	Traitement primaire des récoltes
01.64Z	Traitement des semences
02.10Z	Sylviculture et autres activités forestières
02.20Z	Exploitation forestière
02.30Z	Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage
02.40Z	Services de soutien à l'exploitation forestière
03.22Z	Aquaculture en eau douce
08.11Z	Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise
10.11Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie
10.12Z	Transformation et conservation de la viande de volaille
10.13A	Préparation industrielle de produits à base de viande
10.13B	Charcuterie
10.20Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
10.31Z	Transformation et conservation de pommes de terre
10.32Z	Préparation de jus de fruits et légumes
10.39A	Autre transformation et conservation de légumes
10.39B	Transformation et conservation de fruits
10.41A	Fabrication d'huiles et graisses brutes
10.41B	Fabrication d'huiles et graisses raffinées
10.42Z	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires
10.51A	Fabrication de lait liquide et de produits frais
10.51B	Fabrication de beurre
10.51C	Fabrication de fromage
10.51D	Fabrication d'autres produits laitiers
10.52Z	Fabrication de glaces et sorbets
10.61A	Meunerie
10.61B	Autres activités du travail des grains
10.62Z	Fabrication de produits amylacés
10.71A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche
10.71B	Cuisson de produits de boulangerie

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20260107-2025-281-C1-CC
Date de télétransmission : 07/01/2026
Date de réception préfecture : 07/01/2026

10.71C Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
 10.71D Pâtisserie
 10.72Z Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation
 10.73Z Fabrication de pâtes alimentaires
 10.81Z Fabrication de sucre
 10.82Z Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie
 10.83Z Transformation du thé et du café
 10.84Z Fabrication de condiments et assaisonnements
 10.85Z Fabrication de plats préparés
 10.86Z Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
 10.89Z Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.
 10.91Z Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
 10.92Z Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
 11.01Z Production de boissons alcooliques distillées
 11.02A Fabrication de vins effervescents
 11.02B Vinification
 11.03Z Fabrication de cidre et de vins de fruits
 11.04Z Production d'autres boissons fermentées non distillées
 11.05Z Fabrication de bière
 11.06Z Fabrication de malt
 11.07A Industrie des eaux de table
 11.07B Production de boissons rafraîchissantes
 13.10Z Préparation de fibres textiles et filature
 13.20Z Tissage
 13.30Z Ennoblement textile
 13.91Z Fabrication d'étoffes à mailles
 13.92Z Fabrication d'articles textiles, sauf habillement
 13.93Z Fabrication de tapis et moquettes
 13.94Z Fabrication de ficelles, cordes et filets
 13.95Z Fabrication de non-tissés, sauf habillement
 13.96Z Fabrication d'autres textiles techniques et industriels
 13.99Z Fabrication d'autres textiles n.c.a.
 14.11Z Fabrication de vêtements en cuir
 14.12Z Fabrication de vêtements de travail
 14.13Z Fabrication de vêtements de dessus
 14.14Z Fabrication de vêtements de dessous
 14.19Z Fabrication d'autres vêtements et accessoires
 14.31Z Fabrication d'articles chaussants à mailles
 14.39Z Fabrication d'autres articles à mailles
 15.11Z Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures
 15.12Z Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie
 15.20Z Fabrication de chaussures
 16.10A Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation
 16.10B Imprégnation du bois
 16.21Z Fabrication de placage et de panneaux de bois
 16.22Z Fabrication de parquets assemblés
 16.23Z Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries
 16.24Z Fabrication d'emballages en bois
 16.29Z Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie
 17.11Z Fabrication de pâte à papier
 17.12Z Fabrication de papier et de carton
 17.21A Fabrication de carton ondulé
 17.21B Fabrication de cartonnages
 17.21C Fabrication d'emballages en papier
 17.22Z Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique
 17.23Z Fabrication d'articles de papeterie
 17.24Z Fabrication de papiers peints
 17.29Z Fabrication d'autres articles en papier ou en carton
 18.11Z Imprimerie de journaux
 18.12Z Autre imprimerie (labeur)
 18.13Z Activités de pré-presse
 18.14Z Reliure et activités connexes
 18.20Z Reproduction d'enregistrements
 20.11Z Fabrication de gaz industriels
 20.12Z Fabrication de colorants et de pigments
 20.13A Enrichissement et retraitement de matières nucléaires
 20.13B Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base n.c.a.
 20.14Z Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
 20.15Z Fabrication de produits azotés et d'engrais

Accusé de réception en préfecture
 019-200043172-20260107-2025-281-C1-CC
 Date de télétransmission : 07/01/2026
 Date de réception préfecture : 07/01/2026

20.16Z Fabrication de matières plastiques de base
 20.17Z Fabrication de caoutchouc synthétique
 20.20Z Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
 20.30Z Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics
 20.41Z Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien
 20.42Z Fabrication de parfums et de produits pour la toilette
 20.51Z Fabrication de produits explosifs
 20.52Z Fabrication de colles
 20.53Z Fabrication d'huiles essentielles
 20.59Z Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.
 20.60Z Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
 21.10Z Fabrication de produits pharmaceutiques de base
 21.20Z Fabrication de préparations pharmaceutiques
 22.11Z Fabrication et rechapage de pneumatiques
 22.19Z Fabrication d'autres articles en caoutchouc
 22.21Z Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
 22.22Z Fabrication d'emballages en matières plastiques
 22.23Z Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction
 22.29A Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques
 22.29B Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques
 23.11Z Fabrication de verre plat
 23.12Z Façonnage et transformation du verre plat
 23.13Z Fabrication de verre creux
 23.14Z Fabrication de fibres de verre
 23.19Z Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique
 23.20Z Fabrication de produits réfractaires
 23.31Z Fabrication de carreaux en céramique
 23.32Z Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite
 23.41Z Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental
 23.42Z Fabrication d'appareils sanitaires en céramique
 23.43Z Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique
 23.44Z Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique
 23.49Z Fabrication d'autres produits céramiques
 23.51Z Fabrication de ciment
 23.52Z Fabrication de chaux et plâtre
 23.61Z Fabrication d'éléments en béton pour la construction
 23.62Z Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction
 23.63Z Fabrication de béton prêt à l'emploi
 23.64Z Fabrication de mortiers et bétons secs
 23.65Z Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment
 23.69Z Fabrication d'autres ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre
 23.70Z Taille, façonnage et finissage de pierres
 23.91Z Fabrication de produits abrasifs
 23.99Z Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.
 24.10Z Sidérurgie
 24.20Z Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier
 24.31Z Étirage à froid de barres
 24.32Z Laminage à froid de feuillards
 24.33Z Profilage à froid par formage ou pliage
 24.34Z Tréfilage à froid
 24.41Z Production de métaux précieux
 24.42Z Métallurgie de l'aluminium
 24.43Z Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain
 24.44Z Métallurgie du cuivre
 24.45Z Métallurgie des autres métaux non ferreux
 24.46Z Élaboration et transformation de matières nucléaires
 24.51Z Fonderie de fonte
 24.52Z Fonderie d'acier
 24.53Z Fonderie de métaux légers
 24.54Z Fonderie d'autres métaux non ferreux
 25.11Z Fabrication de structures métalliques et de parties de structures
 25.12Z Fabrication de portes et fenêtres en métal
 25.21Z Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central
 25.29Z Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques
 25.30Z Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central
 25.50A Forge, estampage, matriçage ; métallurgie des poudres
 25.50B Découpage, emboutissage
 25.61Z Traitement et revêtement des métaux
 25.62A Décolletage

Accusé de réception en préfecture
 019-200043172-20260107-2025-281-C1-CC
 Date de télétransmission : 07/01/2026
 Date de réception préfecture : 07/01/2026

25.62B Mécanique industrielle
 25.71Z Fabrication de coutellerie
 25.72Z Fabrication de serrures et de ferrures
 25.73A Fabrication de moules et modèles
 25.73B Fabrication d'autres outillages
 25.91Z Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires
 25.92Z Fabrication d'emballages métalliques légers
 25.93Z Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts
 25.94Z Fabrication de vis et de boulons
 25.99A Fabrication d'articles métalliques ménagers
 25.99B Fabrication d'autres articles métalliques
 26.11Z Fabrication de composants électroniques
 26.12Z Fabrication de cartes électroniques assemblées
 26.20Z Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
 26.30Z Fabrication d'équipements de communication
 26.40Z Fabrication de produits électroniques grand public
 26.51A Fabrication d'équipements d'aide à la navigation
 26.51B Fabrication d'instrumentation scientifique et technique
 26.52Z Horlogerie
 26.60Z Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques
 26.70Z Fabrication de matériels optique et photographique
 26.80Z Fabrication de supports magnétiques et optiques
 27.11Z Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques
 27.12Z Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique
 27.20Z Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques
 27.31Z Fabrication de câbles de fibres optiques
 27.32Z Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques
 27.33Z Fabrication de matériel d'installation électrique
 27.40Z Fabrication d'appareils d'éclairage électrique
 27.51Z Fabrication d'appareils électroménagers
 27.52Z Fabrication d'appareils ménagers non électriques
 27.90Z Fabrication d'autres matériels électriques
 28.11Z Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules
 28.12Z Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques
 28.13Z Fabrication d'autres pompes et compresseurs
 28.14Z Fabrication d'autres articles de robinetterie
 28.15Z Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission
 28.21Z Fabrication de fours et brûleurs
 28.22Z Fabrication de matériel de levage et de manutention
 28.23Z Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs et équipements périphériques)
 28.24Z Fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé
 28.25Z Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
 28.29A Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage
 28.29B Fabrication d'autres machines d'usage général
 28.30Z Fabrication de machines agricoles et forestières
 28.41Z Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux
 28.49Z Fabrication d'autres machines-outils
 28.91Z Fabrication de machines pour la métallurgie
 28.92Z Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction
 28.93Z Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire
 28.94Z Fabrication de machines pour les industries textiles
 28.95Z Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton
 28.96Z Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques
 28.99A Fabrication de machines d'imprimerie
 28.99B Fabrication d'autres machines spécialisées
 29.10Z Construction de véhicules automobiles
 29.20Z Fabrication de carrosseries et remorques
 29.31Z Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles
 29.32Z Fabrication d'autres équipements automobiles
 31.01Z Fabrication de meubles de bureau et de magasin
 31.02Z Fabrication de meubles de cuisine
 31.03Z Fabrication de matelas
 31.09A Fabrication de sièges d'ameublement d'intérieur
 31.09B Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement
 32.12Z Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie
 32.13Z Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires
 32.20Z Fabrication d'instruments de musique
 32.30Z Fabrication d'articles de sport
 32.40Z Fabrication de jeux et jouets

Accusé de réception en préfecture
 019-200043172-20260107-2025-281-C1-CC
 Date de télétransmission : 07/01/2026
 Date de réception préfecture : 07/01/2026

32.50A Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire
32.50B Fabrication de lunettes
32.91Z Fabrication d'articles de broserie
32.99Z Autres activités manufacturières n.c.a.
33.11Z Réparation d'ouvrages en métaux
33.12Z Réparation de machines et équipements mécaniques
33.13Z Réparation de matériels électroniques et optiques
33.14Z Réparation d'équipements électriques
33.15Z Réparation et maintenance navale
33.16Z Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux
33.17Z Réparation et maintenance d'autres équipements de transport
33.19Z Réparation d'autres équipements
33.20A Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie
33.20B Installation de machines et équipements mécaniques
33.20C Conception d'ensemble et assemblage sur site industriel d'équipements de contrôle des processus industriels
33.20D Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels
37.00Z Collecte et traitement des eaux usées
38.11Z Collecte des déchets non dangereux
38.12Z Collecte des déchets dangereux
38.21Z Traitement et élimination des déchets non dangereux
38.22Z Traitement et élimination des déchets dangereux
38.31Z Démantèlement d'épaves
38.32Z Récupération de déchets triés
39.00Z Dépollution et autres services de gestion des déchets
41.20A Construction de maisons individuelles
41.20B Construction d'autres bâtiments
43.11Z Travaux de démolition
43.12A Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires
43.12B Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse
43.13Z Forages et sondages
43.21A Travaux d'installation électrique dans tous locaux
43.21B Travaux d'installation électrique sur la voie publique
43.22A Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux
43.22B Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation
43.29A Travaux d'isolation
43.29B Autres travaux d'installation n.c.a.
43.31Z Travaux de plâtrerie
43.32A Travaux de menuiserie bois et PVC
43.32B Travaux de menuiserie métallique et serrurerie
43.32C Agencement de lieux de vente
43.33Z Travaux de revêtement des sols et des murs
43.34Z Travaux de peinture et vitrerie
43.39Z Autres travaux de finition
43.91A Travaux de charpente
43.91B Travaux de couverture par éléments
43.99A Travaux d'étanchéification
43.99B Travaux de montage de structures métalliques
43.99C Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
43.99D Autres travaux spécialisés de construction
43.99E Location avec opérateur de matériel de construction
45.20A Entretien et réparation de véhicules automobiles légers
45.20B Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles
47.11B Commerce d'alimentation générale
47.11E Magasins multi-commerces
47.19B Autres commerces de détail en magasin non spécialisé
47.21Z Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
47.22Z Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
47.23Z Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
47.24Z Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé
47.25Z Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
47.29Z Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
47.41Z Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé
47.42Z Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé
47.43Z Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé
47.51Z Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé
47.52A Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m²)
47.53Z Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé
47.54Z Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé
47.59A Commerce de détail de meubles

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20260107-2025-281-C1-CC
Date de télétransmission : 07/01/2026
Date de réception préfecture : 07/01/2026

47.59B	Commerce de détail d'autres équipements du foyer
47.61Z	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
47.62Z	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé
47.63Z	Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé
47.64Z	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé
47.65Z	Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé
47.71Z	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
47.72A	Commerce de détail de la chaussure
47.72B	Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage
47.73Z	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
47.74Z	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé
47.75Z	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé
47.76Z	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé
47.77Z	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé
47.78A	Commerces de détail d'optique
47.78B	Commerces de détail de charbons et combustibles
47.78C	Autres commerces de détail spécialisés divers
47.79Z	Commerce de détail de biens d'occasion en magasin
47.81Z	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
47.82Z	Commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés
47.89Z	Autres commerces de détail sur éventaires et marchés
47.91A	Vente à distance sur catalogue général
47.91B	Vente à distance sur catalogue spécialisé
47.99A	Vente à domicile
47.99B	Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a.
55.10Z	Hôtels et hébergement similaire
56.10A	Restauration traditionnelle
56.10C	Restauration de type rapide
56.21Z	Services des traiteurs
56.29B	Autres services de restauration n.c.a.
56.30Z	Débits de boissons
58.11Z	Édition de livres
58.12Z	Édition de répertoires et de fichiers d'adresses
58.13Z	Édition de journaux
58.14Z	Édition de revues et périodiques
58.19Z	Autres activités d'édition
58.21Z	Édition de jeux électroniques
58.29A	Édition de logiciels système et de réseau
58.29B	Édition de logiciels outils de développement et de langages
58.29C	Édition de logiciels applicatifs
59.11A	Production de films et de programmes pour la télévision
59.11B	Production de films institutionnels et publicitaires
59.11C	Production de films pour le cinéma
59.12Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
59.13A	Distribution de films cinématographiques
59.13B	Édition et distribution vidéo
59.14Z	Projection de films cinématographiques
59.20Z	Enregistrement sonore et édition musicale
60.10Z	Édition et diffusion de programmes radio
60.20A	Édition de chaînes généralistes
60.20B	Édition de chaînes thématiques
81.10Z	Activités combinées de soutien lié aux bâtiments
81.21Z	Nettoyage courant des bâtiments
81.22Z	Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel
81.29A	Désinfection, désinsectisation, dératisation
81.29B	Autres activités de nettoyage n.c.a.
81.30Z	Services d'aménagement paysager
82.99Z	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.
86.22C	Autres activités de médecins spécialistes
86.23Z	Pratique dentaire
86.90A	Ambulances
86.90D	Activités des infirmiers et des sage-femmes
86.90E	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues
86.90F	Activités de santé humaine non classées ailleurs
90.01Z	Arts du spectacle vivant
90.02Z	Activités de soutien au spectacle vivant
90.03A	Création artistique relevant des arts plastiques
90.03B	Autre création artistique
90.04Z	Gestion de salles de spectacles

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20260107-2025-281-C1-CC
Date de télétransmission : 07/01/2026
Date de réception préfecture : 07/01/2026

91.01Z	Gestion des bibliothèques et des archives
91.02Z	Gestion des musées
91.03Z	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires
91.04Z	Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
93.11Z	Gestion d'installations sportives
93.12Z	Activités de clubs de sports
93.13Z	Activités des centres de culture physique
93.19Z	Autres activités liées au sport
93.21Z	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes
93.29Z	Autres activités récréatives et de loisirs
95.11Z	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques
95.12Z	Réparation d'équipements de communication
95.21Z	Réparation de produits électroniques grand public
95.22Z	Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin
95.23Z	Réparation de chaussures et d'articles en cuir
95.24Z	Réparation de meubles et d'équipements du foyer
95.25Z	Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie
95.29Z	Réparation d'autres biens personnels et domestiques
96.01A	Blanchisserie-teinturerie de gros
96.01B	Blanchisserie-teinturerie de détail
96.02A	Coiffure
96.02B	Soins de beauté
96.03Z	Services funéraires
96.04Z	Entretien corporel
96.09Z	Autres services personnels n.c.a.

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20260107-2025-281-C1-CC
Date de télétransmission : 07/01/2026
Date de réception préfecture : 07/01/2026